

Du côté... de la CC4V

Transport A la Demande : vers le marché de Nogent-le-Roi

Le 31 mars dernier, la Communauté de Communes des 4 Vallées et le Conseil Général d'Eure-et-Loir ont mis en service le premier Transport A la Demande (T.A.D.) d'Eure-et-Loir, destiné aux habitants d'une communauté de communes et organisé par ce type de collectivité. Mode d'emploi de ce nouveau service qui vous avait été annoncé dans la Cantonade 2007.

Vous habitez les arrondissements de Dreux et de Nogent-le-Rotrou

**Vous téléphonez...
et de chez vous,
nous vous conduisons
à destination***



**Transbeauce
à la demande**

**Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL**

**Avec la nouvelle formule
"Transbeauce à la demande"
se déplacer c'est vraiment
plus facile !**

0 825 00 28 29
Prix d'un appel local

* Les destinations sont les Chefs-lieux d'arrondissements, chefs-lieux de cantons...
Les déplacements à l'intérieur de l'agglomération sont gratuits.

 Transport accessible aux personnes à mobilité réduite

Transbeauce **Eure & Loir**
Ca crée des liens d'être euréliens



À l'initiative de la CC4V, un service de transport permet désormais aux habitants des douze communes de la communauté de communes des 4 Vallées de se rendre sur le marché de Nogent-le-Roi, le samedi matin, en utilisant les taxis du service de Transport À la Demande des 4 Vallées.

Sur simple appel au 0825 00 28 29, au plus tard, le vendredi à midi, un taxi se présentera au point de rendez-vous situé sur votre commune et vous amènera sur le marché de Nogent-le-Roi.

Deux heures plus tard, le même taxi vous ramènera dans votre commune. Le tout au tarif du réseau TRANSBEAUCE.

Pour le transport vers le marché, les taxis circuleront avec le logo du réseau TRANSBEAUCE avec mention "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES".

Alain FEYS

Maire de Faverolles
Vice-président de la CC4V

LORAUTO **centre auto AD**

**Face au Super U
Centre commercial
Le Loreau**

HANCHES - ÉPERNON

02 37 83 75 66



Du côté... de la CC4V

Transports

Horaires

Transbeauce - Gare Routière - 28000 CHARTRES - Tél. : 02 37 18 59 00

Horaire valable du 10 décembre 2007 au 3 juillet 2008

Ligne 91	
TAD DES 4 VALLEES	
CIRCUIT 1	
LA PLACE FEUCHEROLLES NOGENT-LE-ROI	
	TEL
LA PLACE	Sa
FEUCHEROLLES	
NOGENT-LE-ROI (sauf fêtes)	
LA PLACE	9.30
FEUCHEROLLES	9.33
NERON	9.36
VACHERESSES-LES-BASSES	9.39
CHANDRES	9.43
LORMAYE	9.45
NOGENT-LE-ROI	9.47
	TEL
NOGENT-LE-ROI	Sa
FEUCHEROLLES	
LA PLACE (sauf fêtes)	
NOGENT-LE-ROI	11.30
LORMAYE	11.32
CHANDRES	11.34
VACHERESSES-LES-BASSES	11.38
NERON	11.41
FEUCHEROLLES	11.44
LA PLACE	11.47

Ligne 91	
TAD DES 4 VALLEES	
CIRCUIT 2	
LA LOUVIERE NOGENT-LE-ROI	
	TEL
LA LOUVIERE	Sa
NOGENT-LE-ROI	Sa
LA LOUVIERE	9.10
SAUGIS	9.12
SAINT-LUCIEN	9.14
CHENICOURT	9.17
DANCOURT	9.19
SENANTES	9.21
LE COUDRAY	9.23
COULOMBS	9.29
CHANDELLES	-
NOGENT-LE-ROI	9.31
	9.40
	9.45
	TEL
NOGENT-LE-ROI	Sa
LA LOUVIERE	Sa
NOGENT-LE-ROI	11.30
CHANDELLES	12.05
COULOMBS	11.32
LE COUDRAY	11.38
SENANTES	11.40
DANCOURT	11.42
CHENICOURT	11.44
SAINT-LUCIEN	11.47
SAUGIS	11.49
LA LOUVIERE	11.51

Ligne 91	
TAD DES 4 VALLEES	
CIRCUIT 3	
LE MESNIL-CONDY NOGENT-LE-ROI	
	TEL
LE MESNIL-CONDY	Sa
NOGENT LE ROI	
LE MESNIL-CONDY	9.00
FAVEROLLES	9.03
LE BOUT AU DUHAY	9.05
L'AUMONE	9.07
NOGENT-LE-ROI	9.15
	TEL
NOGENT-LE-ROI	Sa
LE MESNIL-CONDY	
NOGENT-LE-ROI	12.00
L'AUMONE	12.08
LE BOUT AU DUHAY	12.10
FAVEROLLES	12.12
LE MESNIL-CONDY	12.15

Ligne 91	
TAD DES 4 VALLEES	
CIRCUIT 4	
LES PINTHERES NOGENT-LE-ROI	
	TEL
LES PINTHERES	Sa
NOGENT-LE-ROI	
LES PINTHERES	9.00
SAINT-LAURENT-LA-GATINE	9.03
BOISSY	9.06
BRECHAMPS	9.10
RUFFIN	9.13
NOGENT-LE-ROI	9.17
	TEL
NOGENT-LE-ROI	Sa
LES PINTHERES	
NOGENT-LE-ROI	11.20
RUFFIN	11.24
BRECHAMPS	11.27
BOISSY	11.31
SAINT-LAURENT-LA-GATINE	11.34
LES PINTHERES	11.37

Ligne 91	
TAD DES 4 VALLEES	
CIRCUIT 5	
CROISILLES NOGENT-LE-ROI	
	TEL
CROISILLES	Sa
NOGENT-LE-ROI	Sa
CROISILLES	9.35
CHAUDON	9.41
VAUBRUN	10.00
NOGENT-LE-ROI	9.46
	10.05
	TEL
NOGENT-LE-ROI	Sa
CROISILLES	Sa
NOGENT-LE-ROI	12.00
VAUBRUN	12.25
CHAUDON	12.05
CROISILLES	12.11



Cure de jeunesse pour l'école de musique et de danse

Si la CC4V finance l'école de musique et de danse autrefois gérée par la commune de Nogent le Roi, elle se doit aussi d'entretenir les bâtiments mis à sa disposition par la commune pour y exercer les différentes activités musicales.



Si la CC4V finance l'école de musique et de danse autrefois gérée par la commune de Nogent le Roi, elle se doit aussi d'entretenir les bâtiments mis à sa disposition par la commune pour y exercer les différentes activités musicales.

L'an passé, la CC4V avait souhaité rénover l'ensemble des huisseries de l'école avec deux objectifs précis : améliorer l'isolation acoustique des salles de cours et effectuer des économies d'énergie.

Après cette première intervention, les élus de la CC4V ont engagé une rénovation totale des sols, murs et plafonds des salles de l'école ainsi que du bâtiment annexe.

Après une mise en concurrence de 4 entreprises de peinture, c'est la société FORTEAU qui a été retenue pour l'exécution des travaux qui se sont déroulés en 2 phases, cours des vacances scolaires d'avril et d'été.

Le montant des travaux s'est élevé à 34829 €. Le Conseil Général

d'Eure-et-Loir a apporté une aide de 9761 €.

Après cette deuxième campagne de travaux concernant l'école de musique, la communauté assume les charges lui incombant et s'efforce de participer à une demande visant à économiser l'énergie.

Bernard DUVERGER

*Maire de Saint-Lucien
Vice-président de la CC4V*



A l'occasion de l'inauguration de ces travaux en septembre dernier, Mademoiselle BRUN, professeur de guitare et d'éveil musical de l'école s'est vue décerner la médaille d'Argent pour vingt années de service.

Un futur équipement culturel pour le territoire

Les élus de la CC4V ont initié depuis l'an passé un projet de construction d'une salle de spectacles, salle polyvalente sur le site de l'ancienne scierie de Mormoulins. Une commission composée des élus et de l'architecte travaillent actuellement à la définition des aménagements de ce projet. Nous vous présentons ici les premiers éléments mis au point avec les élus et l'architecte.



Une compétence affirmée

La CC4V possède parmi ses compétences l'étude, la création et l'entretien de nouveaux équipements culturels et artistiques. A ce titre, elle gère, depuis 2005, l'école de musique et de danse de Nogent le Roi qui lui a été transférée. Lors des réflexions initiales précédant la création de la CC4V, les élus locaux et les

responsables des associations consultés sur les besoins du territoire avaient mis en avant le manque d'équipement d'accueil de manifestations associatives, culturelles ou familiales de bonne capacité. Lors de la définition des compétences communautaires autour desquelles fut fondé le regroupement des 12 communes, ces projets trouveront tout naturellement leur place.

Une opportunité d'acquisition

Un bâtiment abritant une ancienne scierie, situé à Mormoulins, était à vendre depuis quelques temps. Après une visite des élus sur le site, la décision a été prise d'acquérir



cette propriété de 20 082 m², avec 2400 m² de surface couverte.

Les arguments mis en avant pour cette acquisition ont été les suivants :

- qualité de la structure du bâtiment existant (charpente, sol) et des espaces extérieurs,



Culture

Du côté... de la CC4V

- dimension du bâtiment adaptée au projet,
- existence de vastes espaces de parking
- isolement du bâti et facilité d'accès par la route départementale.

La scierie est donc devenue propriété communautaire depuis octobre 2006.

La désignation d'un architecte

Au-delà de cette acquisition, les élus ont engagé une consultation afin de désigner un architecte chargé d'étudier et de réaliser le projet. En janvier 2007, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé : 12 cabinets d'architecte ont répondu. La commission d'appel d'offres a retenu et auditionné trois de ces candidats au vu de leurs références. A l'issue de ces entretiens, le cabinet Architecture Dauphine, basé à Orléans a été choisi par les élus.

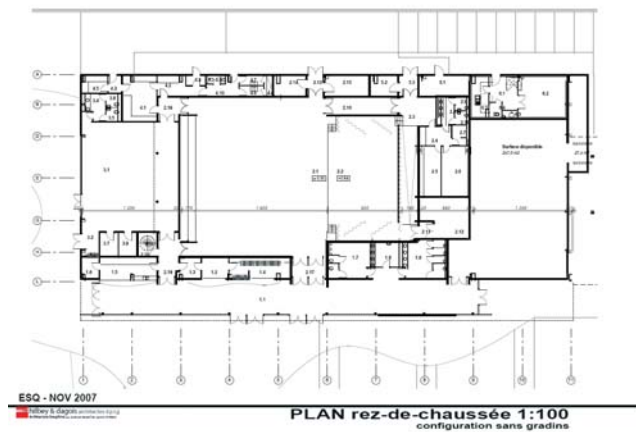
La définition du programme

A partir de juillet 2007, les élus ont engagé le travail de définition du programme de ce futur équipement. A quelles attentes devait-il répondre ?

Il s'agit tout d'abord, de favoriser les pratiques culturelles portées par les structures ou les associa-



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES - RÉALISATION D'UNE SALLE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



tions locales : concerts de l'école de musique, galas de danse, représentations théâtrales, expositions culturelles, ... Mais aussi la mise en place d'une « saison culturelle » accueillant divers spectacles vivants.

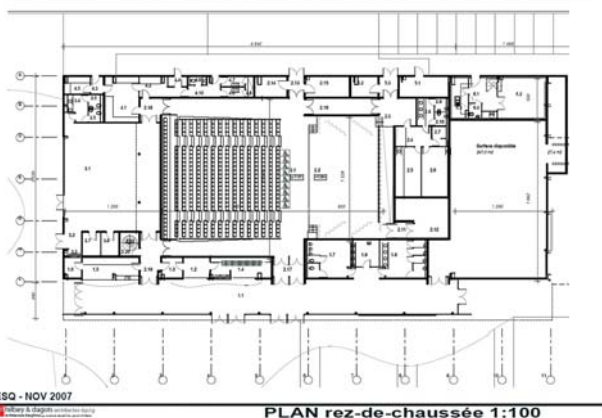
Par ailleurs, les élus avaient identifié comme besoin, la nécessité de disposer de deux types d'espace permettant d'accueillir des regroupements de taille et de nature différentes.

– Un espace d'une capacité d'environ 400 personnes pour des réunions importantes, telles que le jumelage en organisme ou bien un congrès.

– Un second espace plus réduit destiné aux manifestations familiales et associatives.

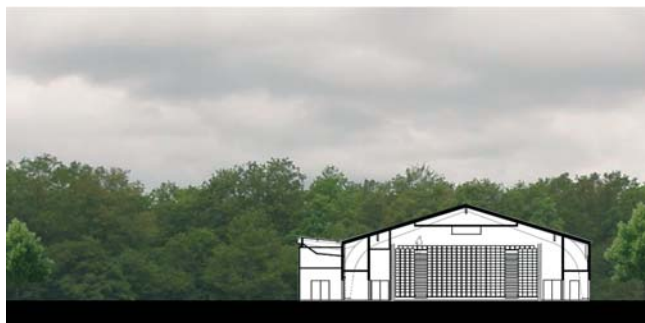
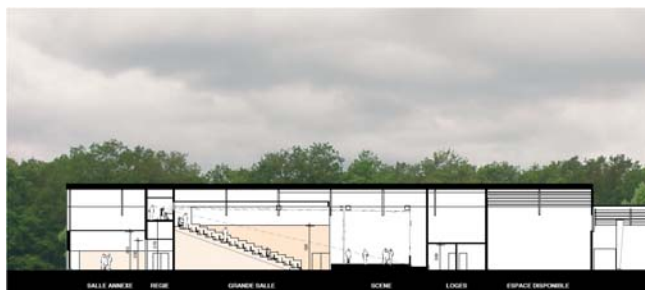
Enfin, les élus souhaitaient pouvoir doter cet équipement d'une cuisine favorisant le déroulement des manifestations.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES - RÉALISATION D'UNE SALLE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Du côté... de la CC4V

Culture



Les premiers éléments

A ce jour, le travail de réflexion entrepris a permis de dégager les principes d'aménagement de ce futur équipement culturel.

Dans le bâtiment, 2 salles seraient créées de 300 m² et 150 m². L'espace culturel proprement dit comporterait une salle de 400 places assises avec gradins repliables permettant de dégager

l'espace. Une scène de 180 m² avec loges et espaces techniques. Une salle annexe de 150 m² serait adossée à cette grande salle, utilisable de manière autonome.

Un espace cuisine de 60 m² environ, accessible depuis toutes les salles serait également créé.

Un hall d'accueil de 230 m², également espace d'exposition serait adjoint à la structure existante.

Un espace disponible pour de futurs usages

Ces deux salles et leurs annexes occuperaient 75 % du bâtiment existant. L'espace résiduel pourrait aussi accueillir des équipements ultérieurs selon les besoins à définir.

Combien ça coûte tout ça ? Et qui finance ?

Les premières estimations des coûts de travaux s'élèvent à 2,12 millions d'euros.

Les élus ont inscrit cet équipement dans le projet de territoire qui précise les investissements au niveau de la CC4V pour les 4 années à venir.

La recherche de financement est à orienter vers l'Etat, au titre du volet territorial du contrat de projet Etat – Région, vers les contrats départementaux et régionaux avec le Conseil Général d'Eure et Loir et la Région Centre.

Les premières demandes de financement ont été adressées à ces organismes. Nous sommes en attente de réponses.

Au terme de 3 ans, notre territoire pourrait posséder un équipement favorisant le développement des pratiques culturelles des citoyens de notre communauté, ainsi que le renforcement de la vie associative et des liens familiaux. Ce projet communautaire participerait à la qualité de la vie dans nos communes et bénéficierait à l'ensemble des habitants du secteur.

J.J. GUET

Maire de Chaudon
Vice-président de la CC4V

Le projet de territoire des 4 Vallées

Le Conseil Général d'Eure et Loir a invité les communautés de communes du département à mener une réflexion sur les projets prioritaires qu'il convenait de mettre en place au cours des années 2008 – 2011 à l'échelle de chaque territoire. Les élus des 4 Vallées ont identifié 3 orientations essentielles pour le projet de leur territoire.

1^{ère} Orientation : soutenir le développement économique du territoire à travers notamment, deux actions précises :

- création d'une zone d'activités économiques à Nogent le Roi dans le prolongement de la ZI du existante, sur 20 hectares environ.

- Attribution des aides à l'investissement en faveur des artisans et commerçants du territoire.

2^{ème} Orientation : doter le territoire de services de qualité :

- réalisation d'un équipement culturel sur le site de Mormoullins

- promotion du développement durable en intégrant la démarche Haute Qualité Environnementale

dans la conception de cet équipement

- renforcement de la capacité d'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans sur les sites de Nogent le Roi et Favertolles

- création d'une Maison des services publics destinée à tous les habitants des 12 communes et rassemblant les permanences des différents services publics : CAF, CRAM, PMI, ...

Cet équipement basé à Nogent le Roi offrirait un cyberaccès aux différents services.

- Soutien à la politique d'aide à domicile à travers les actions de type portage de repas, ou homme

toutes mains, organisées par l'ADMR.



3^{ème} orientation : maintenir le cadre de vie du territoire communautaire et la qualité des paysages :

- engager à l'échelon communautaire en partenariat avec les communes une politique du logement destinée aux personnes âgées, aux jeunes et aux familles.

Par ailleurs, les élus ont souhaité étudier et rechercher les financements permettant de transformer la halte garderie de Nogent le Roi, en structure multi accueil destinée aux tout-petits.

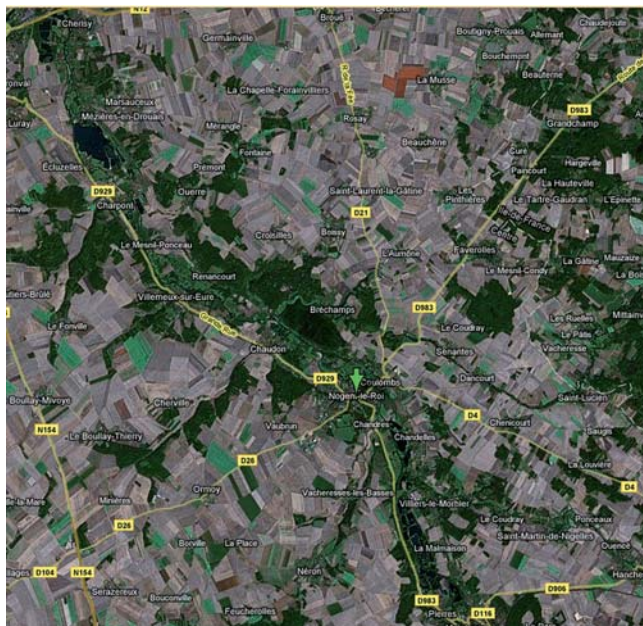
Pour les équipements sportifs, ceux-ci feront l'objet d'une programmation à l'occasion du bilan à mi-parcours du contrat.

Bien entendu, nous ne connaissons pas à ce jour, les subventions accordées à ces projets. Leur attribution conditionnera leur exécution. Le contrat départemental sera signé en janvier 2008 et préciserà les financements obtenus.

Alain VAN STEENWINCKEL

Maire de Néron

Vice-président de la CC4V



Du côté... de la CC4V

Le Conseil communautaire de la Jeunesse



Depuis plus d'un an maintenant, le conseil communautaire des jeunes (ccj) a pris ses marques et quelques projets commencent à fleurir lors des réunions trimestrielles.

Près d'une quinzaine de jeunes sont restés fidèles à l'idée d'œuvrer et de bâtir ensemble une « institution » avec les jeunes de nos 12 communes adhérentes à la CC4V.

Au printemps ils ont donné un coup de main à la commune de Senantes pour l'opération « net-

toyons la nature », actuellement ils préparent une animation de printemps une « canirando » où adultes et jeunes pourront découvrir un parcours sportif accompagnés de leur animal favori le chien, mais aussi des démonstrations de dressage, et parcours d'obstacles, ainsi que des conseils sur l'éducation canine.

Ils n'oublient pas non plus leurs aînés par une petite animation de fin d'année à la maison de retraite.



2008 marquera l'élaboration d'un projet plus ambitieux afin d'enrichir la cohésion de nos jeunes au sein des 12 communes membres. Cependant toutes les communes ne sont pas repré-



sentées alors si vous avez entre 10 et 18 ans rejoignez nous. (renseignements au 06.24.61.16.22)

Chriatian BOURGANEL

Conseiller communautaire

Réfèrent du Conseil

Communautaire des Jeunes



Transports

Du côté... de la CC4V

*classe d'intégration
scolaire dans le canton*

Du côté... de la CC4V

Le collège Jean Moulin en 2007/2008

Le collège Jean Moulin de Nogent-le-Roi constitue l'un des 41 établissements scolaires du second degré placés sous la responsabilité du Conseil Général d'Eure-et-Loir. Propriétaire des lieux, le Département en assure le financement des travaux d'entretien, de construction ou de rénovation. Il emploie aujourd'hui le personnel technique et de service qui lui a été transféré par l'Etat. Il dote l'établissement des dotations nécessaires au fonctionnement : dépenses d'énergie, eau, restauration, ouvrages et matériels pour les élèves. Il finance également l'utilisation des installations sportives utilisées par les classes et appartenant aux collectivités...Portrait de rentrée du collège Jean Moulin de Nogent-le-Roi.

Le collège Jean Moulin, à Nogent le Roi, accueille cette année 574 élèves encadrés par 70 personnes dont 43 enseignants.

80% des élèves utilisent les services d'un transport scolaire et 465 prennent leur repas au Collège. Le personnel de chacun de ces services s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de dévouement et d'efficacité dans des contraintes d'horaires délicates

Le Collège porte ses efforts sur l'acquisition d'une autonomie personnelle qui permet la poursuite d'études ou l'entrée dans la vie active à l'issue de la troisième, année du diplôme national du Brevet.

Cette autonomie s'acquiert avant tout en cours, mais aussi à travers des activités extra-scolaires proposées tout au long de l'année.

- Le sport à l'UNSS, le mercredi après midi (environ 90 adhérents)

- Les sorties scolaires à caractère pédagogique (visite des musées de Paris, du Mémorial de Caen, la cathédrale de Chartres)



- Les voyages scolaires (sports d'hiver dans les Alpes, séjour linguistique à Londres)

Depuis peu un soutien est mis en place à tous les niveaux pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés. Ces heures de soutien se tiennent en groupes, voire en très petits groupes, pour une action plus personnalisée.

Enfin le Conseil Général vient de doter le Collège d'un parc d'ordinateurs performants, avec une salle informatique (27 ordinateurs) utilisée dans le cadre de divers cours.



L'installation de vidéo-projecteurs dans les salles de classe familiarise les élèves avec l'outil informatique. L'accès à Internet au CDI (5 ordinateurs) permet de chercher l'information, la trier et l'exploiter pour renforcer cette autonomie de l'élève.

La préparation à l'orientation des élèves est un autre volet de la politique de l'établissement.

Les élèves découvrent le monde professionnel par des stages d'observation en entreprise, tout au long de l'année, et par l'intervention de professionnels qui présentent leur métier.

Les élèves se préparent à choisir les filières qui correspondent à leur aspiration et leurs capacités dans les lycées ou en apprentissage.

Jean-Pierre FAURE

Principal